
TRAVAIL, EMPLOI ET COMPETENCES DANS LA MONDIALISATION.

Les dynamiques sociétales à l'oeuvre et à l'épreuve

Colloque organisé par le LEST, Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail.

UMR 6123, CNRS, Université de la Méditerranée, Université de Provence.

Date et lieu :

Jeudi 27 et vendredi 28 mai 2010

Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme

AIX-EN-PROVENCE

Problématique Scientifique

Le processus de mondialisation est souvent appréhendé en tant que facteur d'homogénéisation des normes, règles et pratiques dans différents domaines de la vie culturelle, sociale, économique ou politique. Dans le domaine du travail et des organisations, il est également tentant d'interroger la mondialisation principalement à partir des processus de diffusion de normes, règles et pratiques qui s'imposeraient à des acteurs économiques, politiques ou sociaux insuffisamment dotés de ressources.

Mais il est impropre de parler de la mondialisation comme d'un mouvement unifié et cohérent ayant pour seule conséquence une convergence des fonctionnements des marchés du travail, des modes d'organisation des systèmes éducatifs ou encore des formes d'exercice de l'action publique. La mondialisation est en fait un assemblage de processus parfois convergents, souvent chaotiques, sources de désynchronisations, de disjonctions, et qui percutent et reconstruisent tout à la fois les espaces et les modes de régulation au niveau local, national et supra-national. La crise économique actuelle en est un bon exemple. La multiplicité des processus à l'œuvre suppose de privilégier une analyse dynamique des transformations en mettant l'accent sur l'interpénétration des processus de construction des normes et des acteurs qui les échafaudent.

Aller au-delà des théories disponibles

Pour analyser ces phénomènes, la réponse des théories disponibles (notamment en économie et en gestion) est celle de la convergence du fait d'une évolution « darwinienne » liée aux lois du marché. Une autre réponse est celle des rigidités institutionnelles, freins à ce processus ou opportunités sociales et culturelles, qui permettraient, à un moment donné, à un « modèle » d'être plus performant qu'un autre. Le patrimoine du laboratoire est, quant à lui, celui de l'analyse sociétale de la construction des normes, des règles et des acteurs qui les élaborent et les mettent en oeuvre, dans une relation dialectique entre le niveau des organisations (principalement des entreprises) et celui des espaces nationaux. Ce patrimoine a été essentiellement développé d'une part sur un objet central, celui de la relation salariale (en sociologie et en économie) et d'autre part dans la perspective d'une analyse comparative centrée sur le niveau des Etats/nations. A l'occasion de ce colloque qui célèbre les quarante ans du laboratoire, nous souhaitons le remettre en chantier, à l'aune de la mondialisation.

Des mutations de fond à identifier, comprendre et analyser

Les processus à l'œuvre dans le cadre de la mondialisation mettent en tension les paramètres fondamentaux du rapport salarial et de son analyse sociétale. Ils conduisent suivant les cas à des effritements, désajustements, voire disjonctions du rapport salarial au fur et à mesure de la montée d'autres formes de rapports de travail, de l'interaction croissante entre rapports de production et rapports de consommation, et de la montée en puissance des « rapports de valorisation » qui dépassent le simple conflit capital/travail. La pertinence du niveau national est interrogée par le triple processus de régionalisation, de territorialisation et de développement de réseaux transnationaux, transfrontaliers ou distants qui, en favorisant la circulation des hommes, des marchandises et des capitaux, contribuent à nourrir des processus de recomposition des normes et des règles qui s'affranchissent peu ou prou des espaces sociaux et institutionnels traditionnels.

Face à ces mutations de fond, l'objectif scientifique de ce colloque est de trois ordres.

Identifier, dans un contexte dominé par la déréglementation, la polarisation, la flexibilisation, la délocalisation, l'externalisation, ce que deviennent le travail et l'emploi, leurs *modes de production* (système éducatif et système

productif) et de *régulation* (action publique, systèmes de relations professionnelles).

Comprendre, dans un tel contexte, l'interférence entre *normes de production* (au sens classique de normes de travail et d'emploi, mais aussi des normes de gestion dans les organisations productives), *de socialisation* (dans et par le travail, y intégrant les normes éducatives, de consommation, de socialisation familiale, en réseau...), *de politiques publiques* (internationales, transnationales, nationales).

Analyser, au-delà du couple rigidité/marché dont les tenants de la Nouvelle sociologie économique ont démontré les imbrications, les *processus* qui amènent à la *dislocation/évolution/construction de ces normes* et d'en identifier les *acteurs* et les *opérateurs* majeurs.

Trois axes distincts mais étroitement liés sont, pour cela, envisagés.

1. Les normes de travail, d'emploi et de compétences : standardisation, différenciation, hybridation ?

Qu'elle opère par l'internationalisation de la stratégie des entreprises, par celle de la formation des élites ou encore par l'élaboration de normes technologiques ou de gestion, la mondialisation bouscule voire bouleverse les normes de travail, d'emploi et de compétences. Ces processus conduisent-ils pour autant à homogénéiser normes, politiques et pratiques et à les faire converger vers un nombre limité de modèles, voire un modèle unique ? Les recherches récentes dans le domaine du management, de l'éducation ou de l'action publique indiquent plutôt une extraordinaire diversité et complexité. Les sociétés et les organisations sont entraînés dans des processus constants de redéfinition et d'hybridation des normes qui marquent soit des dynamiques d'appropriation et d'apprentissage de normes élaborées « ailleurs », soit des dynamiques de production alternatives et concurrentes qui manifestent des capacités de régulation autonomes, soit des dynamiques de co-construction qui traduisent l'existence d'isomorphismes normatifs.

Dans une économie marquée pour partie par des exigences croissantes en termes de niveau de connaissances et de compétences, comment l'insertion des pays et de leurs entreprises dans une division internationale du travail et/ou les modes mondialisés de gouvernance de l'activité économique, notamment au sein des firmes multinationales, contribuent elles à faire évoluer les systèmes de production, les modes d'organisation du travail et les modes de production des compétences et de gestion de la main d'œuvre ?

En amont du système de production, les espaces de production et de diffusion des savoirs sont soumis à de profondes mutations. On assiste à une internationalisation des parcours et des cursus pour les plus diplômés. La circulation croissante des étudiants de l'enseignement supérieur contribue à mettre en concurrence universités et écoles au-delà des frontières. Assiste-t-on ainsi à une standardisation des normes d'excellence scolaire et à une redéfinition des normes de compétences visées par les systèmes éducatifs ? Quelles en sont les conséquences sur l'organisation des systèmes d'enseignement nationaux ? Ces mutations ont-elles un effet sur les normes et représentations des jeunes diplômés ? Assiste-t-on ainsi à un processus de renforcement mutuel de la construction des normes de compétences par les systèmes productifs et éducatifs ?

L'évolution des systèmes productifs confrontés au défi de l'innovation participe aussi de ces processus. Les injonctions en matière de compétitivité semblent légitimer un rapprochement entre entreprises et universités dans une logique de proximité, la norme du « cluster » ayant trouvé en FRANCE sa traduction dans la politique des pôles de compétitivité. Dans le même temps, les grandes entreprises multinationales développent des stratégies de globalisation de leurs politiques de R&D et de la GRH qu'elles mobilisent. Quelles sont les implications de ce double processus de globalisation et de territorialisation dans la construction sociale de l'innovation, dans l'évolution des normes de travail, d'emploi et de compétences dans le domaine scientifique et technologique, et dans la manière dont celles-ci sont renforcées par, ou au contraire s'affrontent avec, des dynamiques sociétales ayant leur logique propre de production et de diffusion des connaissances ?

Sur cet axe, les conférenciers sont donc invités à identifier les formes de standardisation, de différenciation ou d'hybridation des normes de travail et de compétence en liaison avec les processus à l'œuvre dans leurs domaines respectifs.

2- Segmentation, inégalités et polarisations sociales

La mondialisation se traduit par une recomposition de la division internationale des activités économiques, de nouvelles segmentations des marchés du travail, et un redéploiement des inégalités spatiales et sociales. Selon quelles lignes de forces ? Avec quelles implications sur les différenciations sociales privilégiées dans nos recherches ? Avec quels atouts et handicaps relatifs des « cohérences sociétales », notamment nationales, héritées de l'histoire ? Avec quel rôle nouveau de « miroir » des dynamiques sociétales en France pour les transformations en cours, tant aux Nord qu'aux Suds ?

D'un point de vue industriel, le processus de mondialisation se traduit par

une ré-organisation de la chaîne globale de valeur, associée à des externalisations croissantes des fonctions les moins créatrices de valeur, dont les « délocalisations » ne sont que la forme la plus spectaculaire. L'organisation productive est de plus en plus hiérarchisée entre des donneurs d'ordres puissants et des chaînes de sous-traitants, ce qui se répercute au plan des formes de travail, d'emploi et de leur gestion. Les formes dominantes de la compétition économique pèsent d'abord sur la condition salariale des moins qualifiés et des plus fragiles, contribuant à une polarisation accrue des marchés du travail, à l'accentuation et au renouvellement des inégalités sociales. En même temps, dans certains espaces et pour certaines fractions de travailleurs des opportunités nouvelles apparaissent, se traduisant par certaines « niches », dotées de normes spécifiques permettant la valorisation de ressources singulières. Par exemple : les cartes sont rebattues dans le traditionnel clivage entre secteur « formel » et « informel » ; les zones frontalières entre les Etats-Nations sont à la fois des lieux de paupérisation mais aussi des espaces de jeu autour de nouvelles compétences.

Comment répondent à l'actuelle récession économique, au plan des performances économiques et des formes de cohésion/segmentation sociales, des pays renvoyant les uns plutôt au « modèle anglo-saxon », les autres plutôt au « modèle scandinave » ? Assiste-t-on à des processus d'effritement plus marqués de certains des modèles nationaux, par exemple aux marges non qualifiées du modèle allemand ? Quels sont, au sein de « sociétés des Suds », les espaces économiques, professionnels et sociaux méritant une attention particulière pour la compréhension de dynamiques de recompositions plus universelles ? Dans quelle mesure les catégories d'« informalité » et de « précarité » sont-elles transposables ? Quelles formes concrètes prennent la « mondialisation par le haut » - du côté des élites dirigeantes ou de professionnels de haut niveau - et la « mondialisation par le bas » ? - du côté des populations migrantes et des ressources souvent informelles qui sont les leurs ? Dans quelle mesure ces dynamiques inégalitaires réactualisent-elles les interprétations en termes de classes sociales et de rapports de classes ?

3- Les opérateurs de la transnationalisation

Dans la mondialisation, les circulations de travailleurs sont particulièrement importantes dans les catégories « les plus hautes » et les « plus basses », résultats des stratégies des entreprises, des établissements d'enseignement supérieur, ou des processus de polarisation territoriale et économique. Ces mobilités, qu'elles se fassent par « le haut » ou par « le bas » participent aux processus de recomposition à l'œuvre, qu'elles contribuent aux mécanismes de diffusion ou qu'elles fassent émerger des formes sociales hybrides.

Un certain nombre de travaux ont commencé à mettre à jour les différents profils des opérateurs de la transnationalisation. Par la notion d'opérateurs, nous voulons insister sur la dimension d'initiative plutôt que la simple logique d'insertion dans des flux. La multiplication des flux transnationaux est aujourd'hui un fait acquis. La question qui nous semble intéressante est moins de chercher à quantifier ces flux qu'à regarder dans quelle mesure ceux qui les structurent ou les captent s'organisent. De telles capacités d'initiative requièrent l'accumulation d'un certain nombre de compétences et de savoir-faire, voire l'obtention de règles dérogatoires au droit commun du pays d'appartenance. La mondialisation n'est pas qu'une histoire de capitaux et d'entreprises qui se délocalisent pour bénéficier d'une main d'œuvre bon marché. Elle est également un processus de construction ou de consolidation de professions et de statuts émergents qui s'élaborent dans une grande diversité d'usages et dispositifs internationaux.

Un certain nombre de professionnels de l'expertise économique et juridique ont développé des clientèles cherchant à optimiser les localisations multiples et autres jeux sur la frontière. Les entrepreneurs de frontières ont conquis des droits spécifiques (zones franches, facilités administratives, services transfrontaliers). Plus généralement, les opérateurs de la transnationalisation sont identifiables dans un certain nombre d'activités économiques formelles ou informelles. Dans l'économie formelle, une attention accrue est aujourd'hui portée à la participation de managers à des conseils d'administration étrangers (interlocking transnational) et à ses effets sur les affaires, aux galaxies d'affaires transnationales, à la constitution d'espaces transnationaux privés où se négocient standards, conseils, montages financiers, pavillons de complaisance, etc.

Des régulations marchandes difficilement contrôlables par les Etats prennent ainsi le pas sur des régulations auparavant publiques ou non lucratives (c'est le cas pour des activités ou des secteurs aussi différents que le WEB ou les services à la personne). Dans l'économie informelle, les réseaux transnationaux opèrent dans des secteurs variés allant des sphères classiques d'organisation du travail non déclaré (construction, transport maritime, récoltes agricoles, services domestiques, etc.) à toutes les formes de trafic (prostitution, drogue, trafic d'organes, etc.). Mais au-delà de la clandestinité, c'est tout un secteur d'économie familiale ou sociale transnationale qui s'organise sur des logiques de solidarité (tontines, solidarités internationales spontanées, etc.) ou d'investissement direct (réseaux de recyclage technologique).

Les conférenciers sont invités à proposer des grilles de lecture de ces différents opérateurs qui permettent à la fois de bâtir de futures comparaisons, et de s'interroger sur les effets de ces recompositions en termes de normes de travail, d'emploi et de compétences.

Equipe scientifique de coordination

La mise en œuvre de ce colloque est assurée par un Comité Scientifique et un Comité d'Organisation.

Comité Scientifique

Didier DEMAZIERE, Directeur de recherche CNRS, Professeur à Sciences Po PARIS, FRANCE

François EYRAUD, Directeur exécutif du BIT – Genève - Directeur du Centre International de formation de l'OIT, TURIN, ITALIE

Alain d'IRIBARNE, Directeur de recherche honoraire CNRS,

Patrick LE GALES, Directeur de recherche CNRS, Professeur à Sciences Po PARIS, FRANCE

Catherine MARRY, Directrice de recherche CNRS, Centre Maurice Halbwachs-PRO, PARIS, FRANCE

David MARSDEN, Professor of Industrial Relations, London School of Economics, ROYAUME-UNI

Marc MAURICE, Directeur de recherche honoraire CNRS

Ariel MENDEZ, Professeure à l'Université de la Méditerranée, Directrice du LEST

Philippe MOSSE, Directeur de recherche CNRS, LEST

Michael PIORE, Professeur au MIT, BOSTON, USA

Carlos PRIETO, Professeur à l'Université de la Complutense, MADRID, ESPAGNE

Laurence ROULLEAU-BERGER, Directrice de Recherche CNRS, Institut d'Asie Orientale-ENS/LSH, FRANCE

Guy ROUSTANG, Ancien Directeur de recherche CNRS

Dieter SADOWSKI, Professeur à l'Université de Trêves, Directeur de l'IAAEG, ALLEMAGNE

Marcos SUPERVIELLE, Professeur à l'Université de la République (Udelar) de MONTEVIDEO, URUGUAY

Arndt SORGE, Professeur, WZB, BERLIN, ALLEMAGNE

Eric VERDIER, Directeur de recherche CNRS, LEST

Victor ZUNIGA, Professeur à l'Université de MONTERREY, MEXIQUE

Comité d'Organisation

Paul BOUFFARTIGUE, LEST-UMR 6123

Anne-Juliette LECOURT, LEST-UMR 6123

Maria-Eugenia LONGO, LEST-UMR 6123

Philippe MEHAUT, LEST-UMR 6123

Ariel MENDEZ, LEST-UMR 6123

Robert TCHOBANIAN, LEST-UMR 6123

Antoine VION, LEST-UMR 6123

Stéphane MARQUEZ, LEST-UMR 6123

Jocelyne MARTINIERE-TESSON, LEST-UMR 6123

Laurence MASSE, LEST-UMR 6123

Martine PERRON, LEST-UMR 6123

PROGRAMME

JEUDI 27 MAI

13h-13H30 Accueil et café

13H30-14H Allocutions d'ouverture

Président de l'Université de la Méditerranée

Président de l'Université de Provence

Directeur de l'INSHS

Directrice du LEST

14h-16H30 **La formation par la recherche : compétences et espaces stratégiques.**

Président de séance : **Adalbert NKOUDOU BESSALA**, Président DECLIC

1. Trajectoires croisées : 40 ans de formation par la recherche au LEST.

Témoignages :

Frédéric DAGNET, Directeur Adjoint Stratégie & Finances, Port Autonome de MARSEILLE

Nathalie ESTELLAT-GUILHOT, Manager DRH, GDF

José MILANO, Directeur du Développement des RH, AXA

Bernard ROMAN, General Manager ING WHOLESALE, BANKING FRANCE

2. Pluridisciplinarité, approche comparative : l'apport d'un passage au LEST.

Documentaire réalisé par les doctorants du LEST.

3. Quel devenir après la formation doctorale ?

Discussion générale. Coordination :

Damien BROCHIER, Ingénieur de Recherche CEREQ

16H30-17H Pause

17H-18H30 **Première conférence plénière : «Globalisation, mutation des systèmes productifs, et transformation des rapports salariaux »**

Conférencier : **Rosemary BATT**, Professeur de Relations Industrielles, Université de Cornell, USA

Discutant : **Philippe MEHAUT** Economiste, Directeur de recherche, LEST

18H30-20H30 Allocutions des partenaires institutionnels et cocktail

VENDREDI 28 MAI

9H-10H30 Deuxième conférence plénière : « La mondialisation par le « bas » : transnationalisme et migrations »

Conférencier : **Ruben HERNANDEZ-LEON**, Professeur de Sociologie à l'Université de Californie, USA

Discutant : **Delphine MERCIER**, Sociologue, Directrice du CEMCA, MEXIQUE

10H30-11H Pause

11H-12H30 Ateliers en parallèle

Atelier 1 : Les normes de travail, d'emploi et de compétences : standardisation, différenciation, hybridation ?

Président de séance : **Arndt SORGE**

Intervenants :

Florence PALPACUER, Professeur de Sciences de Gestion à l'Université de Montpellier 1

Francesca PETRELLA et **Nadine RICHEZ-BATTESTI**, Maîtres de conférences en Sciences Economiques, Université de la Méditerranée, LEST

Atelier 2 : Segmentation, inégalités et polarisations sociales.

Président de séance : **Dieter SADOWSKI**

Intervenants :

Anne Catherine WAGNER, Sociologue, Professeur à l'Université Paris 1, CSE, EHESS

Paul BOUFFARTIGUE, Sociologue, Directeur de recherche, LEST, et **Annie LAMANTHE**, Sociologue, Ingénieur de Recherche, Université de la Méditerranée, LEST

Atelier 3 : Les réseaux transnationaux et leurs acteurs.

Président de séance : **Victor ZUNIGA**

Intervenants :

Michel PERALDI, Sociologue, Directeur de recherche, LAMES, Directeur du Centre Jacques Berque, MAROC

Mustapha EL MIRI, Sociologue, Maître de conférences, Université de Provence

12H30-14H Repas

14H-15H30 Ateliers (suite)

Atelier 1 : Les normes de travail, d'emploi et de compétences : standardisation, différenciation, hybridation ?

Président de séance : **François EYRAUD**

Intervenants :

Denis LEMAITRE, Enseignant-Chercheur au CRF-ENSIETA,
Hélène BUISSON-FENET, Sociologue, Chargée de recherche, LEST,
Ewan OIRY, Maître de Conférences en Sciences de gestion, Université de la Méditerranée, LEST

Atelier 2 : Segmentation, inégalités et polarisations sociales.

Président de séance : **David MARSDEN**

Intervenants :

Jérôme GAUTIE, Professeur de Sciences Economiques, Université PARIS 1
Stéphanie MOULLET, Vanessa DI PAOLA, Maîtres de conférences en Sciences Economiques, Université de la Méditerranée, LEST

Atelier 3 : Les réseaux transnationaux et leurs acteurs.

Président de séance : **Marcos SUPERVIELLE**

Intervenants :

Mehdi BOUSSEBAA, Lecturer en Management and Organisation Science, Université de BATH, RU

Antoine VION, Maître de conférences en Sciences politiques, Université de la Méditerranée, LEST

15H30-16H Pause

16H-17H Séance conclusive

Patrick LE GALES, Directeur de Recherche, Professeur à Sciences Po PARIS

Michael PIORE, MASSACHUSETTS Institute of Technology, USA